



Charges sociales et cumul d'activité

Par **marnac**, le **25/01/2008** à **07:21**

je suis fonctionnaire en congé de fin de carrière(plan france telecom), j'ai obtenu l'autorisation de mon employeur de travailler en tant qu'agent commercial.(loi du 7 juillet 2007)
1/ pouvez vous m'indiquer le montant des charges sociales que j'aurais à payer (j'ai cru comprendre qu'en tant que salariée je serais exonérée pendant la première année). si cela est exact quel sera le montant la deuxième année.

2/ fiscalement comment devrais je déclarer mes revenus , puis je soustraire de ma déclaration les charges professionnelles telles que téléphone carburant voiture..)

merci de bien vouloir me renseigner
cordialement
DM